

## Une nouvelle crèche à la Courrouze

Plus de 14 millions d'euros vont être investis pour la réalisation d'un nouveau groupe scolaire et d'une nouvelle crèche à la Courrouze. Au total, 16 classes et 64 places en crèches y verront le jour.

Ce projet fait suite aux engagements de l'équipe municipale, notamment celui de voir se construire 3 nouvelles crèches d'ici la fin du mandat.

## Le foyer du Bois Rondel sera rénové

Plus de 3 millions d'euros vont être investis pour rénover le centre d'hébergement du Bois Rondel. Les deux bâtiments actuels seront entièrement restructurés pour aménager 42 nouvelles chambres dans le foyer.

Les travaux permettront également d'améliorer l'accessibilité des lieux ainsi que de mieux répondre aux exigences de performance thermique.

## De nouveaux aménagements au Gros Chêne

En lien avec l'arrivée de la nouvelle ligne de métro, d'importants travaux vont avoir lieu dans le quartier du Gros Chêne.

1600 logements vont être réhabilités dans les immeubles rue de Brno et boulevard Emmanuel Mounier, 200 à 300 logements neufs seront construits et l'école Trégain sera entièrement restructurée.

3 réunions d'information se sont déjà déroulées pour que les aménagements se fassent en lien avec les attentes des habitants.



## Les enfants ne peuvent pas être « rentables »

Lors du conseil municipal du 16 avril, Katja Krüger a annoncé la création de 5 nouvelles crèches municipales et associatives à Rennes pour les prochaines années (une à la Courrouze, deux en centre-ville, et deux à Baud-Chardonnet) en même temps que le vote de la mise hors concurrence du secteur de la petite enfance.

L'élue communiste a présenté une délibération visant à qualifier le secteur de la petite enfance en tant que Service Social d'Intérêt Économique Général, annonçant ainsi la décision de la Ville de Rennes "de sortir ce secteur d'une logique marchande de rentabilité et de permettre à notre ville et aux associations de continuer leur travail dans la sérénité".

L'adjointe déléguée à la petite enfance a rappelé que "le service public doit répondre aux principes républicains : liberté, égalité fraternité, laïcité, solidarité, démocratie, sûreté, souveraineté populaire, développement écologique. Tout cela n'est pas compatible avec l'idée néo-libérale du « bon fonctionnement du marché intérieur et de la libre concurrence ».



## Piment Rouge n°19 est sorti

Le dernier numéro du journal des élus communistes rennais est sorti ce mois-ci. Dans l'édito, Éric Berroche est notamment revenu sur l'ambition de la Ville de Rennes d'améliorer le quotidien de tous les Rennais.

"Le gouvernement actuel engage, certes avec une incontestable habileté, un nouvel étranglement des finances des collectivités. Toutes les politiques publiques sont visées, celles qui permettent de conforter le principe d'égalité des droits et d'accès à des services.

Nous, à Rennes, n'entendons pas renoncer, ni à nos principes, ni aux engagements que nous avons pris. Nous, la gauche rennaise, nous ne nous égarons pas. Nous ne nous déchirons pas. Avec lucidité et détermination, nous maintenons le cap de nos ambitions, dans une continuité très éloignée de la morosité et de l'austérité.

Tout ce que nous faisons, nous le faisons pour toutes et tous, toujours."

## Au conseil municipal du 16 avril, nous avons voté :

- ✓ L'aménagement de la place Bir Hakeim,
- ✓ Le plan d'action biodiversité communale,
- ✓ 46 000 € de subventions aux associations sportives,
- ✓ Une subvention de 240 000 € au Théâtre National de Bretagne,
- ✓ 7 500€ au collège Clotilde Vautier et à celui des Hautes Ourmes pour des actions de sensibilisation à la sécurité routière.